



Les haies brise-vent peuvent abriter des vents venant du nord et de l'ouest.

# Les arbres protègent la stabulation

Depuis plus de vingt ans, la mission Haies Auvergne Rhône-Alpes apporte des conseils aux exploitants pour implanter des arbres afin de limiter les courants d'air autour des bâtiments et sur les parcelles.

« **U**ne haie de 10 mètres de haut protège du vent sur une distance d'au moins 150 mètres en aval », assure Sylvie Monier, de la mission Haies Auvergne Rhône-Alpes. Il n'y a pas de règle concernant la disposition des arbres. Celle-ci est le fruit d'une réflexion qui tient compte du site et des vents dominants, mais aussi des besoins et des goûts de chacun. La haie peut en effet avoir de nombreuses fonctions comme :

- Contribuer à limiter les congères ;
- Masquer et clore l'espace autour de la ferme ;
- Réduire les odeurs et les mouches autour d'une fosse à lisier ;
- Limiter les courants d'air sur les animaux dans le bâtiment ou sur l'éleveur qui se déplace dans la cour.

Une haie brise-vent, disposée autour des bâtiments sans gêner la circulation des engins, a souvent pour but de protéger contre les vents du nord et d'ouest (porteurs de pluie). « Lorsqu'on la prolonge sur le pré attenant, souvent réservé aux animaux fragiles (veaux ou vaches malades), les arbres apportent un bien-être supplémentaire », assure Sylvie Monier.

Concrètement, la haie est composée

d'une succession de séquences englobant trois espèces : les arbres, les arbustes et les buissonnants. Pour une bonne « étanchéité », la proportion idéale est de deux tiers de buissonnants pour un tiers d'arbres. Le choix s'effectue en fonction de la région, de la nature des sols, et de l'altitude.

## Éviter les résineux

Les pépiniéristes peuvent apporter leur expertise dans le choix des essences adaptées à chaque secteur. Le coût varie de 1 à 2 € par plant, sachant que l'espace entre deux sujets doit être compris entre 1 et 1,50 m. Certains plants peuvent être prélevés sur l'exploitation. Il est important de varier les essences car, en cas de maladie, la haie ne disparaît pas totalement. « Un alignement constitué exclusivement de résineux est à éviter, précise Sylvie Monier. Il coupe le vent au lieu de le ralentir et provoque des tourbillonnements. »

Voici un exemple de haie brise-vent convenant à un terrain acide : noisetier (buissonnant), prunier sauvage (arbuste moyen), viorne lantane (buissonnant), sorbier ou sureau (arbuste moyen), amélanchier du Canada (buissonnant), érable, frêne, merisier ou tilleul (arbre), érable champêtre (arbuste moyen), bourdaine (buissonnant), alisier blanc ou poirier sauvage (arbuste moyen).

## LE TÉMOIN

### « Implanter des haies pour abriter et embellir »

« Nous avons implanté 4 km de haies depuis 1993. Autour des parcelles, les arbres protègent la prairie afin d'augmenter la productivité. Les haies constituent aussi des refuges pour la faune. Elles abritent notamment les hermines ou les buses, deux espèces prédatrices des campagnols terrestres. Autour des bâtiments, elles évitent les courants d'air. Elles favorisent ainsi la circulation et limitent la formation de congères en hiver. Nous continuons d'en implanter. Nous les installons à l'automne, après un travail du sol et un apport de paillage pour éviter le développement des adventices. La haie embellit les abords. Nous l'entretiens tous les quatre ans avec une épareuse. Nous réfléchissons aussi à l'achat d'un broyeur pour la fabrication de plaquettes de bois. En mélange avec de la paille pour la litière, ces dernières augmenteraient l'autonomie de l'exploitation. »



DENIS MISSIEL  
À LA TÊTE DE 160 SALERS  
À VALUÉJOLS,  
DANS LE CANTAL